

l'article du Code criminel qui traduit ce jugement en termes juridiques.

Voilà pourquoi il nous semble que l'obstacle devrait être écarté. Qu'on donne leur liberté aux provinces: chacune d'elles en fera ce qu'elle voudra.

Ceci étant dit, monsieur l'Orateur, j'espère que la Chambre aura l'occasion de prendre le vote afin de connaître l'opinion de tous les députés sur cette question des loteries. Si la Chambre ne peut pas en venir à un vote, je demande encore au gouvernement de considérer favorablement l'institution d'un comité spécial pour étudier cette question.

(Traduction)

M. Ralph Cowan (York-Humber): Monsieur l'Orateur, c'est la troisième fois en moins d'un mois que la question des loteries est soulevée à la Chambre des communes. Je regrette beaucoup que l'honorable député de Sainte-Marie (M. Valade) ait demandé, au début de ses propos, aux députés de notre parti de ne pas faire obstruction à son projet de loi. Aucun député de ce côté-ci de la Chambre n'a l'intention de faire obstruction à sa mesure, pas plus que le député de Swift-Current-Maple-Creek (M. McIntosh), membre du parti qui siège de l'autre côté de la Chambre et qui a pris la parole tout à l'heure pour dire qu'il ne faisait pas obstruction au bill relatif à l'impôt sur le revenu, mais parlait plutôt en sa faveur.

Je suis tout à fait en faveur de la mesure présentée par le député de Sainte-Marie. Si je prends la parole aujourd'hui, c'est parce que je n'ai pas eu l'occasion de participer au débat lorsque nous avons étudié les bills présentés par le député de Joliette-L'Assomption-Montcalm (M. Pigeon) et par le député d'Acadia (M. Horner), il y a deux semaines.

Depuis la dernière fois que nous avons abordé ce sujet, la course du Cambridgeshire a eu lieu en Angleterre et des centaines de milliers de dollars ont été distribués à des personnes chanceuses de ce côté-ci de l'océan. Trois noms ont été publiés dans les journaux quotidiens et hebdomadaires de tout le pays. Quand on voit que des gens vivant dans de tout petits endroits comme Meaford, comté de Grey, en Ontario, détiennent des billets dans le sweepstake irlandais, on comprend à quel point la vente de ces billets est répandue d'un bout à l'autre du pays. Depuis la vente de ces billets, il y a eu des poursuites intentées en Ontario au sujet de petites questions comme des soirées de bingo ou des tirages. J'ai ici une coupure du *Star*, de Toronto, de mardi dernier, où il est dit qu'une succursale de la Légion canadienne a dû payer une amende de \$225 pour avoir fait tirer au hasard un bateau, un moteur et une remorque, le tout évalué à \$1,800, dans une salle de danse, le 1^{er} août. Au cours du procès, le magistrat Butler, juge de grande expérience,

a dit à l'avocat de la Légion canadienne que la solution de la situation où se trouvent son client et bien d'autres reposait entre les mains des membres du Parlement qui pourraient modifier la loi. Quand un juge expérimenté parle de la situation existante au Canada en disant qu'elle a besoin d'une solution, il flétrit notre organisation politique. En parlant de loterie, on peut se reporter au 8 juillet dernier alors que le député de Joliette-L'Assomption-Montcalm a demandé au ministre de la Justice s'il se ferait quelque chose au sujet des loteries au Canada. Le ministre de la Justice (M. Chevrier) a répondu, comme en fait foi le hansard de cette date:

Je remarque que cette réponse ne mentionne aucune date précise. On ne nous a pas dit quand on ferait ces instances. Je dirai que je n'aime pas beaucoup la réponse donnée au député de Joliette-L'Assomption-Montcalm, pas plus d'ailleurs que celle d'un député de ce côté-ci de la Chambre lorsqu'il a dit, ce soir, qu'au cours des quatre, ou peut-être six, années précédentes, le gouvernement qu'appuient les députés vis-à-vis n'avait rien fait au sujet des loteries. Je signalerai que déjà trois ans avant que le gouvernement actuel entre en fonctions, des actes illégaux se commettaient sur le Saint-Laurent, dans le domaine de la navigation, mais que le gouvernement d'alors n'a rien entrepris contre le SIU. Toutefois, nous sommes en train de mettre les choses en ordre. Le gouvernement précédent, pendant toutes les années qu'il était au pouvoir, n'a pris aucune disposition en ce qui concerne les indemnités des députés. Mais quand le gouvernement actuel a pris les rênes, il a tout de suite fait quelque chose, et je crois que tous les députés, ainsi que les membres de l'autre endroit, en sont satisfaits.

En examinant la question des loteries, il ne faudrait pas se dire, à mon avis: «Vous n'avez rien entrepris à ce sujet; par conséquent nous ne ferons rien non plus». Nous avons donc ces deux précédents: le précédent du SIU et celui des indemnités des députés et des sénateurs. Je crois qu'il interviendra encore pendant la présente session, un changement des lois sur les loteries répondant au désir de députés progressistes comme l'honorable représentant de Joliette-L'Assomption-Montcalm, le représentant d'Acadia et le représentant de Sainte-Marie.

Je mentionnerai maintenant les observations récentes de certains députés siégeant de l'autre côté de la Chambre, au sujet des veuves demandant une position de maître de poste dans la province d'Ontario. Il me semble qu'une de ces femmes, une veuve, a été fortement critiquée pour avoir sollicité la nomination qu'elle a obtenue. Mais je n'ai entendu